

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Musicologie - Parcours Musique (en partenariat avec le Conservatoire Régional du Grand Nancy)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Musicologie - Parcours Musique (en partenariat avec le Conservatoire Régional du Grand Nancy)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	257	189	257	20	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Avoir un intérêt prononcé pour la musique et une pratique musicale (instrumentale et/ou vocale, éventuellement autodidacte), quel que soit le niveau ;

Avoir quelques bases de solfège et de théorie de la musique, savoir lire au moins une clé, ou être prêt à s'investir énormément dans les premiers mois pour apprendre rapidement la lecture de la musique

À noter : il n'est pas obligatoire d'avoir suivi un cursus en école de musique ou en conservatoire, ni d'avoir suivi l'option musique au lycée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Musicologie, c'est :

- Des enseignements portant sur l'histoire et esthétique de la musique, l'analyse musicale, l'écriture et la création; sur la sociologie de la musique et l'ethnomusicologie, la musique de film, le jazz, le rock et les musiques actuelles
- De la pratique instrumentale et vocale
- La possibilité, en troisième année, d'amorcer une spécialisation grâce au choix d'une « orientation » :- Musique et culture (à Metz)- Musique et musicologie (à Nancy)
- Des enseignements théoriques, mais aussi pratiques
- De la pré-professionnalisation, avec :- Des options, au choix (dès la L2), en lien avec un secteur d'activité donné- Un stage obligatoire (en L3)- Une « activité intégratrice » (en L3) mobilisant l'ensemble des compétences acquises durant le cursus
- Des partenariats avec de nombreuses institutions musicales régionales
- Un accompagnement de l'étudiant, tout au long de ses études, et dans la construction de son projet d'études et de son projet

professionnel

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le cadre de la mise en place des parcours aménagés (OUI SI) de la licence classique, chaque dossier est étudié individuellement.

L'aménagement OUI SI (L1 en un an avec accompagnement) est indiqué selon les résultats, éléments du questionnaire et cursus du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent veiller à lire attentivement les attendus nationaux et locaux décrits dans la fiche formation.

Ils peuvent utilement se renseigner auprès de l'établissement via la rubrique "contact" sur les conditions d'études, les contenus précis et l'adéquation de leur cursus antérieur avec la filière visée.

Il est également recommandé de soigner le projet de formation motivé, en évitant le copier-coller et les formulations vagues ou passe-partout.

Pour la licence de musicologie :

Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi un cursus en école de musique ou en conservatoire, ni d'avoir suivi l'option musique au lycée.

Avoir un intérêt prononcé pour la musique et une pratique musicale (instrumentale et/ou vocale, éventuellement autodidacte), quel que soit le niveau.

Avoir quelques bases de solfège et de théorie de la musique, savoir lire au moins une clé, ou être prêt à s'investir énormément dans les premiers mois pour apprendre rapidement la lecture de la musique

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur	Résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur	Bulletins du candidat lors de son cursus scolaire et/ou universitaire	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées, méthodes acquises, savoir-faire, capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées	Avoir quelques bases de solfège et de théorie de la musique, savoir lire au moins une clé	Questionnaire	Très important
Savoir-être	Autonomie, implication et savoir-être dans le cadre scolaire, péri-scolaire ou universitaire	Être prêt à s'investir énormément dans les premiers mois pour apprendre rapidement la lecture de la musique	Projet de formation, questionnaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation exprimée par le candidat pour suivre la formation, connaissance ou cohérence du projet personnel et académique	Avoir un intérêt prononcé pour la musique et une pratique musicale (instrumentale et/ou vocale, éventuellement autodidacte), quel que soit le niveau.	Projet de formation, questionnaire	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités sportives ou artistiques, centres d'intérêt du candidat, certifications non scolaires	Intérêt pour la musique et la pratique musicale	Questionnaire, dossier du candidat	Complémentaire

Signature :

Hélène Boulanger,
Président de l'établissement Université de Lorraine -
Site de Nancy